

L'ABEILLE

INDUSTRIE PAR J. BAYON, DELAUNOY & C.
NOUVELLE-ORLEANS
MERCREDI (MATIN) 28 AVRIL 1830.

INTERIEUR

Nouvelle Orleans, 28 Avril.

Six jours plus frais du Havre.

Un navire arrive de New-York, d'où il est parti le 12 du même mois, annonce que le paquebot De Rham venait d'entrer dans ce dernier port; ce navire est parti du Havre le 12 Mars et a apporté des journaux du 11. Ces faits nous sont transmis par un extra de notre correspondant du Mobile Register, qui y joint quelques détails qu'on trouvera sous le titre Commercial. Cinq bâtiments partis d'ici, sont arrivés au Havre du 10 au 11: on trouvera leurs noms dans le Memoranda.

LOIS DE L'ETAT.

ACTE concernant les Criminels étrangers Section Iere. Il est decreté &c. Que le gouverneur aura le pouvoir discretionnaire de delivrer a la justice toute personne trouvee dans cet Etat, accusee d'avoir commis hors de la jurisdiction des Etats-Unis, les crimes de meurtre, d'incendie, de vol a main armee, de faux, de contrefacon ou de viol.

Sect. 2. Il est de plus decreté, que cette remise ne pourra être faite, qu'à la requête des ministres ou officiers dûment autorisés du gouvernement, dans la jurisdiction duquel le crime aura été commis.
Sect. 3. Il est de plus decreté, qu'il sera du devoir du gouverneur d'exiger telle preuve du crime de la personne ainsi accusée qui serait nécessaire pour justifier son arrestation et emprisonnement, comme si le crime eut été commis dans cet Etat.

Sect. 4. Il est de plus decreté, que les frais d'arrestation et de remise d'une telle personne, seront payés par ceux à qui elle sera delivree.

A. B. ROMAN,

Orateur de la Chambre des Représentants.

ISAAC A. SMITH,

Président du Sénat pro temp.

Approuvé le 15 Mars 1830.

JACQUES DUPRE,

Remplissant les fonctions de Gouverneur.

ACTE pour procurer un atterrage aux embarcations des habitants qui envoient des légumes au marché de la Nouvelle Orleans.

Sect. 1ere. Il est decreté &c. qu'un tiers de l'espace maintenant alloué par le Conseil de Ville de la Nouvelle Orleans pour l'atterrage de des embarcations de bouchers, de charbonniers qui portent des légumes, et de charbonniers de caboteurs, sera a l'avenir exclusivement réservé pour l'atterrage des pirogues d'habitants qui apportent des légumes au marché de la Nouvelle Orleans, et qu'il sera du devoir dudit Conseil de Ville de passer une ordonnance pour assurer aux dites pirogues d'habitants, l'usage exclusif de l'espace qui leur est accordée par le présent.

Approuvé le 16 Mars 1830.

Washington, 8 Avril.

Un journal de Londres fait observer que le gouvernement anglais a reçu avis qu'on faisait en Espagne de nouveaux préparatifs pour une expédition contre le Mexique; nous apprenons en même temps que notre ambassadeur à Madrid a reçu l'ordre de protester contre cette guerre. Le gouvernement espagnol nie les intentions qu'on lui attribue; il prétend qu'il se borne à envoyer des troupes à la Havane, pour protéger l'île de Cuba contre toute attaque de la part des Mexicains, et pour empêcher la révolte des colons. Des navires ont été notés pour porter 3000 hommes à la Havane et 2000 à Manille.

National Intelligencer.

Les débats du Parlement Anglais, dans la Chambre des Lords, et dans celle des Communes, mais surtout dans la dernière chambre, nous font voir non pas l'esprit d'indépendance d'une opposition fortement concertée, mais un mécontentement rancuneux plus que remarquable, produit par l'état actuel des choses. Les extraits qui suivent, en fournissent un exemple: Lord Melbourne, dans la séance du 18 février, a fait la motion de requérir copie de la correspondance relative au Portugal pendant les quatre dernières années. Il a demandé que le gouvernement avait compromis son honneur, en intervenant dans les affaires de ce pays. Nous a nous le recommandé, sanctionné et porté "une constitution en Portugal," et abandonné ensuite ceux qui s'y sont montrés fidèles.

La réponse de lord Aberdeen est caractéristique et naturellement conforme aux principes reconnus de la politique anglaise. "Les papiers relatifs au Portugal; a-t-il dit, qui, lors de la dernière session, ont été mis sous les yeux de vos seigneuries, renfermaient des informations suffisantes sur le sujet, et jusqu'à ce que les ministres que les ministres de sa majesté n'ont engagé à adopter aient reçu leur effet, leur intention n'est pas de fournir à la chambre de nouveaux renseignements. Il ne pouvait être que don Miguel fut un être incorrigible, une personne sans âme, (écoutez, écoutez.) qu'il a pu aussi être cruel, il (lord Aberdeen) était porté à le croire et à l'admettre parce que trop souvent la cruauté était le partage des lâches. Mais il serait imprudent que le caractère personnel d'un prince put influencer les autres nations, et devenir le type de leur conduite politique. La question n'est pas tant de savoir si don Miguel est un Néron ou un Titus, mais de considérer la marche qu'il est le plus avantageux à l'Angleterre d'adopter dans le but de conserver son honneur, d'agir consé-

quemment, et dans ses intérêts bien entendus."

Comme nous avons déjà fait nos remarques sur la loyauté et cet esprit de suite du cabinet anglais, il est superflu d'y ajouter un seul mot, et nous passons maintenant à la Chambre des Communes. Les débats du 22 février sur la motion d'accorder la somme de 3 millions sterling pour acquitter les dépenses des forces de terre pendant l'année 1830 ont été d'une nature bien amère, et presque hors de mesure.

M. Hume, en s'opposant à la motion, a dit: "Je demande aux honorables membres, si nous pouvons continuer notre vaste dépense actuelle. Je demande en suite s'il n'y aura aucune opposition pour y mettre fin. Je suis fermement résolu à voter contre, jusqu'à la dernière extrémité. On nous dit qu'il n'existe pas de plaintes générales sur la détresse du peuple, mais j'affirme que nous approchons d'une crise qui doit soulever le peuple anglais pour la défense de ses droits. J'espère donc voir une union cordiale et une coopération active, d'un bout du pays à l'autre (Écoutez, écoutez.) On peut me dire que je me sers d'un langage inflammable, je répondrai que dans des temps tels que ceux-ci, ce langage est nécessaire après avoir fait usage sans succès de tous les moyens honorables, il était permis de recourir à des mesures moins légitimes. (Écoutez, écoutez.) J'ai fréquemment mis sur leurs gardes les ministres de sa majesté, je les ai prévus que s'ils continuaient leurs exactions, une réaction serait méritée; et qu'ils n'auraient à reprocher qu'à eux mêmes la punition qui pourrait s'ensuivre. Mon opinion décidée est qu'aucun vote ne doit être accordé à moins que l'objet pour lequel on le réclamerait ne soit expliqué d'une manière claire et satisfaisante. D's lors que j'ai déjà vu, mon seul espoir, à toute M. Hume, est que le peuple prendra la direction de ses affaires (on crie à l'ordre, écoutez, écoutez.) Je maintiens que le peuple en a le droit."

M. Peel trouve que le langage de l'honorable est révolutionnaire, et tel qu'il n'en a jamais entendu de semblable en Parlement. Après avoir improvisé, en servant des expressions les plus fautes, le discours de M. Hume, l'hon. secrétaire dit: "Monsieur, je n'ose ni fier à moi-même, en m'étendant davantage sur ce sujet. L'émotion que m'a causée ce langage inouï jusqu'ici, est trop vivement excitée, et je me sens porté à repousser avec trop de véhémence le sujet de cet appel semblable, pour être capable d'entrer dans un grand détail."

Cour. des E. U.

Le Journal de Commerce du 5 Avril donne des nouvelles de Caracas du 25 Février à St. Thomas, et publiées par le Tyende de cette dernière ville:
"La nouvelle de l'installation du congrès constituant à Bogota, orlé de la démission du Libérateur, &c. avaient été reçues à Caracas, mais selon le Tyende, elles n'avaient nullement contribué à calmer le peuple, ou à l'engager à desirer un accommodement.
"Les journaux à Caracas, d'après ceux de Bogota du 25 Janvier, disent que le col. Carlo Castellani avait reçu l'ordre de se rendre à Oran, et de là à Caracas, pour se mettre à la tête d'une colonne de troupes, cantonnées à Antioquia; il devait arriver le 25 à Nare, où il trouverait des transports et des vivres pour huit jours pour 800 hommes.
"On rapportait à Caracas, sur l'autorité de lettres reçues de Guanare, la province de Casanare s'était déclarée en faveur de la Vénézuéla."

EXTÉRIEUR.

FRANCE.
"Les levées de marins s'exercent avec activité sur toutes les places maritimes du royaume. Celles qui se font en ce moment dans le quartier maritime de Caen doivent fournir à la formation des équipages des bâtiments de guerre en armement à Cherbourg. A Dieppe, suivant le Journal du Havre, l'inscription maritime s'est emparée de plusieurs capitaines au petit cabotage, que leur âge et leurs années de service semblaient devoir mettre à l'abri des réquisitions de ce genre. Ces marins, à toute la même feuille, qui ne peuvent être réclames pour les vaisseaux de l'état qu'en qualité de volontaires, recevront au service des appointements onéreux pour l'état, à qui sera toujours plus facile de se procurer de la manœuvre que des matelots. C'est dans la circonstance où va se trouver le ministère de la marine, qu'il pourra apprécier avec le plus d'évidence le vice qui, jusqu'ici, a paraisé les ressources que lui aurait offertes un système de classes mieux approprié aux besoins du pays. Le texte sera beau pour les députés qui voudront prendre dans la session prochaine la défense de la marine, contre ceux qui pensent que la France peut se passer de vaisseaux et de marins."

FEUILLETON.

TRIBUNAUX FRANÇAIS.
JUSTICE-DE-PAIX DE BOURGES.
Audience du 16 février.
L'âne mort et la femme affligée.
Récit Romantique.
C'était un Vendredi, le vingt troisième jour du mois de janvier dernier, le vent du nord soufflait; le thermomètre de l'ingénieur Chevalier, à Paris, et celui de M. B... à Bourges, marquaient 15 degrés au dessous de la glace. L'inclement colorifique, fourni par les forêts, s'incintrait à la grande satisfaction des propriétaires de nos chantiers les plus abondamment fournis, au grand désappointement des consommateurs en général, et de la petite propriété en particulier. Les grandes routes, précieuses voies ouvertes aux voyageurs par la civili-

sation, cette fille aînée du temps et de la perfectibilité; les grandes routes, élaborées par le génie et la main infatigable du cantonnier, ne pour la plus grande gloire des orniers ou rides enfoncées de la nature; les grandes routes gémissaient sous une épaisse couche de frimats, formant un poli, brau à l'œil, effrayant dans ses conséquences possibles, probables, imminentes. Courbé sous le faix d'un nombre plus ou moins élevé de racines destinées à nourrir la ville, pommes de terre, navets et autres farineux, un âne, d'âge équivoque, de couleur indéfinie, mais bien cher à son maître, nn âne chemina; près de lui une jeune fille, belle de ses 15 ans, riche d'espérance, et de froid toute transie. O âne, ô jeune fille!... une voiture, entraînée comme par le génie du mal, roule, accourt, glisse... et fonce, inhabilement guidée, sur la cuisse de l'âne; le coup a retentit au cœur de la jeune fille. Et la voiture, l'âne n'aidait plus! elle avait disparu! Le lendemain, l'âne avait existé! La jeune fille pleurerait... aussi pleurerait le père de la jeune fille, propriétaire de l'âne!!!
Aujourd'hui, et après trois audiences consécutives, après enquête et contre-enquête, sur les plaidoiries respectives de MM. Zéort et Buot fils, licenciés en droit, jugement intervint, qui, attendu les contradictions manifestes des témoins entre eux, et l'incertitude qui en résulte sur l'identité entre l'auteur du dommage et le sieur Samour, entre la prétendue patache anisée et le cabriolet que celui-ci conduisait, entre le cheval blond ou marqué de blanc, qu'on a cru remarquer, et le cheval noir et entièrement noir de Samour, renvoie ledit Samour des fins de la demande, et condamne aux dépens l'infortuné Peau-de-Ceuf.

Les mes sèches, âne écorché, l'intérêt aux ongles aigus fait entendre sa voix.
De là, poursuites devant M. le juge-de-peace de la part d'un nommé Peau de Cerf, propriétaire d'âne, en réparation du dommage causé; poursuites contre Samour, que l'on prétend être auteur du dommage, lequel est évalué, par la partie plaignante, à la somme de 50 fr.
On a remarqué dans cette cause, comme dans toutes celles qui sont portées à son Tribunal, la dignité, l'esprit d'ordre et la scrupuleuse sagacité avec lesquels M. le juge-de-peace a dirigé les débats.

COMMUNICATION.

HAVRE, 9 Mars.
Il y a eu une bonne demande pour les cotons Uplands et Louisiane, sans néanmoins qu'il y ait eu de hausse (mais les prix se sont maintenus). Les ventes durant ces dix derniers jours ont été comme suit: 3018 balles Louisiane de 84 à 106 centimes; 3172 Uplands et autres courtes soies, de 81 à 93; 41 Sea-Islands à 2f; 696 Maranhama 97 à 98; total, 6945 balles. Importations, 4075 balles.
10 Mars.—Ventes 2846 balles; coton George 83 à 94; 250 Virginie 87; 140 Bahia 96.
NEW-YORK, 12 Avril.
Coton.—Les transactions ont été animées, particulièrement dans le commencement de la semaine. Samedi il s'est fait également de bonnes affaires à une hausse d'un quart de cent sur le prix de la semaine dernière. Les ventes se sont élevées à 4400 balles; Upland ordinaire, à 94; Sea-Islands à 11 et 12; Mobile ordinaire à beau 94 et 114 et 250 de 11 à 12 et 1/2.

NOTES.

Nous sommes autorisés à annoncer Mr. A. BEAUVAIS comme candidat à la place de Gouverneur à l'élection prochaine:
Un grand nombre de votans soutiendra Mr. A. B. ROMAN comme candidat à la place de Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, à l'élection prochaine.
Un grand nombre d'électeurs se proposent de voter pour Mr. A. B. ROMAN, à l'élection prochaine, par le 2d. district sénatorial, aux élections de Juillet.

EXPÉDITIONS.

Navire Shepherdess, Cook, Amsterdam,
BD Shepherd et Co
Navire Lewis, Pike, Cadix,
L. Page
Brick Baltic, Hork, Martinique,
P B Penny
Brick Flava, Grace, Liverpool,
W G H-wes
Goel. Elizabeth, Eldridge, Mobile,
Capitaine
Goel Industry, Cooper, New York,
L H Gale
Goel Octavia, Bourne, Vera-Cruz,
J D Jordan
Arrivés.
Bateau à vapeur Atlas, Hodgson, du Détour des Anglais avec les bricks Dodge Healy et Rufus.
Bateau de remorque Post Boy, de la mer, avec la barque London, et les bricks James Monroe et Magnolia. Il a laissé les passes Dimanche à midi, il n'y avait rien en vue ni aucun arrivés; tous les bâtiments qui devaient partir ont mis en mer.
Brick Dodge Healy, Howland, Baltimore avec un chargement assorti.
Bateau à vapeur Hudson, Carey, Louisvile, avec 427 balles de coton à divers consignataires.
Bateau à vapeur Plaquemine, Delahoussaye, de St. Martinville, avec 34 bts sucre 50 bts mélasse.—20 passagers.
8 Chalans, de l'Alabama, avec 2100 balles de coton à divers.
Entrés.
Barque London, Williams, Liverpool,
Brick Magnolia, Stevens, Boston.
Goel James Monroe, Bush, Norfolk, avec des esclaves.
Goel Climax, Harper, en 8 jours des Brassos de St. Jago, avec 30,000 en espèces.
Brick Reaper, Lee, de Portland, avec du foin.
MEMORANDA.
Arrivés au Havre le 10 Mars, navire Italie, brick Emery et brick Dido; le 11, navire Charles Carroll et navire Crescent, tous partis d'ici.

AVIS.—Toutes les personnes qui peuvent avoir des réclamations à exercer contre la succession de François Ceresolles, sont invitées à se faire connaître et à présenter une note du montant de leurs créances et des titres sur lesquelles elles sont fondées, à M. Edouard Ceresolles, exécuteur testamentaire, et les personnes qui désirent à la succession sont invitées à lui payer leurs comptes, sous peine d'être poursuivies en justice.
28 avril—5 EDOUARD CERESOLLES.

VICTOR ROUMAGE offre à vendre 30 tonneaux bois de Campêche, coupé très-frais.

THEATRE D'ORLEANS.



Vendredi 30 Avril 1830,
Benefice et positivement la dernière représentation de

Herr Cline.

Le spectacle commencera par
LA GRANDE ASCENSION
Avec une Brouette, sur la Corda Tendue.
Immédiatement après l'Ascension
VATEL,

Ou le Petit Fils d'un grand homme,
Vaudeville en un acte, par Scibe. Après cette pièce Herr Cline aura l'honneur d'exécuter pour la 2de fois, le PAS DE DEUX entre lui et sa grand'mère.—Ensuite, André Cline, reparaitra pour la dernière fois, et exécutera différents tours; après ces Exercices Herr Cline exécutera la scène comique du Carnaval de Venise.
Le spectacle sera terminé par
Le Traitif Nul,
Opéra en un acte, musique de Gaveaux.

NOTICE.—All those who may have any claims against the estate of François Ceresolles are invited to present their accounts, well authenticated, to Mr. Edouard Ceresolles, testamentary executor, and those who may own to the same estate are also invited to pay without delay; other wise their accounts will be put in the hand of a magistrate.
April 28.—5 EDWARD CERESOLLES.

NECROLOGIE. [Communiqué]

Mr. Etienne DURANTEAU, natif de Bordeaux, est décédé Samedi dernier, à 10 heures du soir, dans sa soixante-troisième année. Habitant depuis long-temps la Louisiane dont il avait fait sa patrie adoptive, cet homme estimable avait su mériter la confiance de tous ceux qui ont vécu dans son intimité, ou qui se sont trouvés en relations d'affaires avec lui. Sa mort plongea dans la désolation une épouse et des parents dont il faisait la joie et le bonheur, et des amis qui s'honorèrent des sentiments d'affection dont il leur avait tant de fois donné des preuves. Heureux qui comme lui n'emporte au tombeau que d'honorables regrets et une réputation sans tâche.
27 Avril.

POUR CETTE.

Le beau brick fin voilier, doublé et chevillé en cuivre, AJAX, cap. Budd, ayant tout son chargement prêt et allant à bord, parti à la fin de ce mois pour la destination. Pour passage seulement, s'adresser au capitaine à bord, ou à
JOSE PIATS,
24 avril—4f Rue Ste. Anne, No. 52.

POUR BORDEAUX.—(Départ du 5 au 10 mai.)

Le beau navire de 1ere classe, HENRY ASTOR, doublé, chevillé en cuivre, cap. P. Dentebecho; partira pour le sud-est port, du 5 au 10 mai. Pour fret de 150 à 200 balles de coton, et pour passagers, qui seront parfaitement logés et traités, s'adresser au capt. à bord ou à
V. ROUMAGE,
16 avril.

A VENDRE.

Quelques brochures des LOIS de cet Etat passées à la dernière session de la Législature. S'adresser au magasin de E. Debergue, rue St. Pierre, No. 23, ou au bureau de cette feuille.
27 avril.

COUR DE DISTRICT, Samedi 24

Avril 1830.—Dans l'affaire de Volery R. Acart contre ses créanciers.—Sur motion de Mr. C. G. de Armas, avocat des Syndics dans cette affaire et sur enregistrement du tableau définitif de répartition, il est ordonné que les créanciers dudit insolvable, et tous autres intéressés, dedissent d'ici à Samedi 8 Mai prochain, les raisons pour lesquelles ledit tableau ne serait pas homologué, et les syndics déchargés.—Extrait de Minutes.
27 av.—5 JNO. L. LEWIS Greffier.

Cour de paroisse pour la paroisse et la ville de la Nlle Orleans.

Augustin Ben vs les créanciers.
SUR lecture et onrégistrement de la pétition et des autres documents relatifs à cette affaire, il est ordonné par la cour qu'une assemblée des créanciers du pétitionnaire ait lieu en cette cour le 18 Mai prochain (1830.) à l'effet de prendre en considération les affaires du dit pétitionnaire, et de déduire les raisons (s'il y en a) pour lesquelles la demande du dit pétitionnaire ne lui serait pas accordée. En attendant, toutes poursuites contre sa personne et ses propriétés sont suspendues.
Je certifie ce que dessus.
27 Avril Th. S. KENNEDY

CENT MILLIERS de Cigarres de la

Havane, venus par le Cherriot, et à vendre à l'Hotel des Etrangers, en caisses, quarts de caisse, demi quarts, &c, par
27 Av.—3 RACHE CONSTANT

UN BILLIARD à vendre à bon mar-

ché. S'adresser depuis 8 heures jusqu'à midi, rue St. Pierre, No. 121.
18 avril—8f.

ROUMAGE offre à vendre en débarque-

ment du brick Moro, de la Daic d'Honduras.
240 Peaux de Bouf,
4000 liv. vieux Cuivre,
30 tonneaux Bois de Campêche. 25

J. GRAUDEAU, has the honor to inform

the public and his friends that the Pontchartrain Hotel at the lake will be opened on Sunday next—He will at all hours be prepared to serve the most delicate dishes, and will always keep the best quality of wines. Ap. 22—3

VENTES A L'ENCAEN.

PAR J. T. BAUDUC.
Il sera vendu Mardi 4 Mai, à 10 heures du matin, dans la rue Toulouse, No 51, un assortiment de bijoux, montres, et marchandises seches. Conditions au moment de la vente.
27 avril.

PAR F. DUTILLET.
Le 1er. Mai 1830, à midi précis, au café de la Bourse, encoignure des rues St. Louis et Chartres, il sera vendu:

1°. LA SALLE DE DANSE connue sous le nom de Théâtre St. Philippe, ayant un vestibule avec des bureaux, une salle de rafraichissement ou café, et dans l'ancienne salle du théâtre, les loges des premières, des secondes, et les bancs qui ont servi au parterre, le tout en bon état; et à l'extérieur, une cour avec portail, un petit bâtiment à étage qui a été bâti pour l'usage du théâtre, un jardin, un puits et des latrines—le tout est établi sur un terrain mesurant 60 pieds français de face à la rue St. Philippe, sur 180 pieds de profondeur.

2°. UNE MAISON attenante au dit théâtre, consistant en deux corps de logis séparés, et composé de deux grands magasins, de six chambres contigues, deux cours, deux puits, deux cuisines, chambres et cave, le tout au rez-de-chaussée; et au dessus des cuisines, plusieurs chambres à coucher; le terrain sur lequel est bâtie cette maison mesure 62 pieds français de face à la rue St. Philippe, sur 90 pieds de profondeur.

3°. La jouissance à bail, pour \$300 par an à l'Etat, jusqu'en l'année 1841, d'une maison rue Jefferson, bâtie sur le terrain de l'Etat, composée de trois logemens séparés, ayant chacun 18 pieds 8 pouces français de face à la rue Jefferson, sur 56 pieds de profondeur, ou les trois ensemble, 56 pieds sur 56. Chaque partie de logis est composé d'un magasin, d'un arrière-magasin et de plusieurs chambres à coucher au-dessus; plus, une cour, une cuisine, un bûcher, et au-dessus de ces derniers une chambre à coucher.

S'adresser à Mr. ANTOINE ABAT, qui on pourra traiter à l'amiable avant l'époque fixée ci-dessus pour la vente.
Conditions.—1, 2, 3, 4 et 5 ans, en billets endossés à la satisfaction du vendeur et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
20 avril—11

BEAUX TERRAINS A VENDRE.

Il sera vendu au Café de la Bourse, le Samedi 1er. Mai à midi.
NEUF TERRAINS situés au faubourg de l'Annonciation, en face des rues vieille Levée au Marché et Place du Marché, la position avantageuse de ces terrains en raison de leur proximité du fleuve, l'absence des embarcations qui abondent dans cette partie du faubourg ou le mouillage est très bon, et l'accroissement considérable de la population dans ce quartier offrent une très belle perspective aux spéculateurs et autres qui sont invités à ne pas laisser échapper l'occasion de faire une brillante affaire.
Conditions.—8, 16 et 24 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
Le plan peut être vu au magasin d'encan de J. T. Bauduc et sera déposé à la Bourse de New-Orléans jusqu'à la vente.

Les actes de vente seront passés aux frais des acquéreurs et par Félix de Armas, not. public.
12 avril.

AUJOURD'HUI!

LOTÉRIE DE L'EGLISE V. NGELIQUE FRANÇAISE.—Classe extra N. 5.
L'encan aura lieu Mercredi, 28 Avril 1830.

D. MALCOLM, Commissaire.

Table with 3 columns: Lot number, Amount, and Price. Includes entries like '1 OT de 80000 EST \$6700', '1 " " 2500 " 2500', etc.

6924 Lots se montant à \$52,650

PRIN D S BILLETS.
Billets entiers \$4; Moitiés, \$2; Quarts, \$1.
27 Livrets de 9 billets entiers \$36, garantis devoir gagner au moins \$16.—Livrets de moitiés et de quarts en proportion.
S'adresser au Bureau du Directeur, rue de Chartres, No 54.
25 avril Rue de Chartres, No. 86

VENTES PAR LE MARSHAL.

Samuel Milt contre Sober, Goodman & Edouard Engelhard et autres, contre les propriétaires du Bateau à vapeur Pearl River.

En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. Charles Maurian, juge-président de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, le lundi 24 Mai prochain, à midi à la Bourse, le Bateau à vapeur Pearl River, son ameublement, et ses appareils, Saiss dans l'affaire ci-dessus.
23 Avril L. DAUNOY, Marshal.

En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. Charles Maurian, juge-président de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, Samedi le 1er. Mai prochain, au café de la bourse, au coin des rues de Chartres et St. Louis, à midi et demi, une Maison avec un Terrain, situés au faubourg Tremé, ayant 26 pieds de face à la rue des Marais, sur 115 de profondeur, entre les rues St. Philippe et Ursulines. La maison est entièrement neuve, elle se compose de 2 chambres sur le devant et 2 petites chambres et une galerie sur le derrière. Saiss pour satisfaire à un jugement en faveur de R. B. Oustan.
23 avril. L. DAUNOY, marshal.

PARISH COURT FOR THE PARISH AND CITY OF NEW-ORLEANS.

APRIL 19th, 1830.
Present, the Hon. James P. Turreau—Jean Terrade, vs. his Creditors.

UPON reading and filing the Petition and other Documents in this case: It is ordered by the Court that a meeting of the Creditors of the said Jean Terrade, do take place at the office of Hugh Pedecolux, Esq. Notary Public, on the 1st day of May next, 1830, to deliberate upon the situation of the affairs of the said Petitioner, and in the meantime all proceedings against his person and property are stay'd.
I do hereby certify the above.
April 27—9f

THO. S. KENNEDY, Clk.